



REGROUPEMENT
DES CENTRES DE LA PETITE ENFANCE
DES RÉGIONS DE QUÉBEC
ET CHAUDIÈRE-APPALACHES

Mémoire

Déposé dans le cadre des

Consultations publiques sur la réussite éducative

Par

**Regroupement des centres de la petite enfance des régions de Québec et
Chaudière-Appalaches**

11 novembre 2016

Le Regroupement des centres de la petite enfance des régions de Québec et Chaudière-Appalaches

Origine :

Notre association voit le jour en 1982 sous le nom de l'Alliance des garderies nouveau départ inc. Elle regroupe alors des garderies sans but lucratif. En 1997, à la suite des changements apportés par la nouvelle *Politique familiale*, l'association prend le nom de « Regroupement des centres de la petite enfance des régions de Québec et Chaudière-Appalaches ».

Les membres :

Cent onze (111) corporations de centres de la petite enfance et bureaux coordonnateurs des régions de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches.

La mission

Le Regroupement agit en tant que leader régional et s'inscrit comme référence. Proactif, il est à l'écoute des préoccupations de ses membres. Il les rassemble et les accompagne pour les soutenir dans le développement et le maintien de la qualité des services de garde éducatifs.

La gouvernance

Le Regroupement est un organisme sans but lucratif administré par un conseil d'administration formé de représentants des CPE et BC membres et d'un représentant d'un organisme membre associé qui sont élus lors de l'assemblée générale annuelle des membres.

Pour nous joindre :

Regroupement des centres de la petite enfance des régions de Québec
et Chaudière-Appalaches
2290, Jean-Perrin, bureau 222
Québec (QC) G2C 1T9

Directrice générale : Élise Paradis

direction@rcpeqc.org

Téléphone : 418-842-2521 poste 222

N.B : Le féminin est utilisé tout au long du texte afin d'alléger la lecture tout en reflétant la réalité de notre réseau.

Définitions

Afin de faciliter la compréhension et de préciser notre discours, nous trouvons essentiel de fournir quelques définitions des termes utilisés tout au long du mémoire.

Activité : « Toute situation dans laquelle un ou plusieurs enfants sont engagés, accompagnés ou non par des adultes. Le terme est donc compris dans son sens large, incluant aussi bien les soins personnels offerts aux enfants que les situations de jeu où l'enfant interagit avec ses pairs ou avec des adultes. » (Brouillette, 1988)

Activités d'éveil : Mises en place d'environnements, de mises en situation, et offres de participation à de brèves activités qui visent à susciter la curiosité et l'intérêt de l'enfant et qui s'appuient sur une approche par le jeu. L'adulte accompagne l'enfant dans ses explorations.

Âge préscolaire : Enfants de 0 à 6 ans

Services de garde éducatifs : centres de la petite enfance et services de garde en milieu familial accrédités par un bureau coordonnateur

Abréviation :

RCPEQC ou « le Regroupement » : Regroupement des centres de la petite enfance des régions de Québec et Chaudière-Appalaches

Axe 1 L'atteinte du plein potentiel des élèves

L'atteinte du plein potentiel de tous les élèves est au cœur des préoccupations de notre réseau depuis plus de quarante ans. Nous apprécions que le Ministère de l'Éducation reconnaisse le rôle important du réseau des centres de la petite enfance et de la garde en milieu familial en lien avec le développement de l'enfant et sa préparation à son parcours scolaire.

Plusieurs des pistes proposées nous apparaissent pertinentes. Les CPE et milieux familiaux de nos deux régions ont développé des pratiques qui s'inscrivent tout à fait dans les orientations présentées dans le document de consultation. Nous souhaitons vous signifier notre intérêt à les poursuivre, les développer, les formaliser, les améliorer selon le cas, le tout en collaboration avec les différents partenaires.

Nous apporterons des précisions pour chaque thème en vous rappelant que nos bonnes intentions ne suffisent pas. L'appui de l'état, dont un financement approprié, s'avère nécessaire pour la mise en place et le maintien de plusieurs des pistes proposées dans le document de consultation.

1.1 Une intervention dès la petite enfance

Nous sommes tout à fait en accord avec les prémisses. Nous souhaitons apporter certaines nuances et des précisions, entre autres, sur le choix des services à privilégier pour soutenir le développement des enfants de 4 ans.

Nous intervenons dès la petite enfance depuis plus de quarante ans.

Conscientes de notre rôle, rôle qui a été renforcé et consolidé à partir de la *Nouvelle politique familiale* (1997, voir Roberge, 2007) et de la publication, par le Ministère de la Famille, du Programme éducatif destiné aux services éducatifs du Québec (Ministère de la Famille et des Aînés, 2008), nous avons développé différents projets avec nos membres et nos partenaires pour améliorer nos pratiques et remplir ce mandat et nous comptons poursuivre en ce sens. (RCPEQC, 2016, annexe 1).

En fait, une des caractéristiques du réseau des CPE et des bureaux coordonnateurs est cette quête d'amélioration constante de la qualité et la capacité de se concerter, de collaborer, de développer des services communs, entre nous, mais aussi avec des partenaires.

La première piste de solution proposée dans le document de consultation vise à renforcer les activités d'éveil à la lecture, à l'écriture et aux mathématiques. Il s'agit, selon nous, d'une piste de travail louable à partir de laquelle d'ailleurs, nous avons développé plusieurs projets (RCPEQC, 2016, annexe 1). Entre autres, en 2011, nous avons collaboré avec le personnel de la bibliothèque de Québec pour l'élaboration de troupes thématiques sur les sciences, nous avons piloté un projet d'accompagnement d'agentes de soutien pédagogique sur la numératie (Provencher, Paradis, 2012) et plusieurs CPE participent déjà à différentes démarches pour favoriser l'éveil à la lecture et à l'écriture. Dans nos CPE et chez les responsables de garde en milieu familial, les livres, les crayons, les jeux mathématiques, entre autres choses, font partie de l'environnement quotidien des enfants.

Nous vous assurons de notre collaboration pour mettre en place des activités afin de soutenir nos membres pour que l'éveil à la lecture, à l'écriture et aux mathématiques soit maintenu ou accentué selon les situations et que les pratiques mises en place soient appropriées au développement des enfants et s'appuient sur les connaissances à jour.

Nous trouvons toutefois important de faire quelques mises en garde et une spécification concernant les activités d'éveil à la lecture, à l'écriture et aux mathématiques :

- Les petits enfants passent par une étape importante de développement sensori-moteur. De plus, il faut considérer que «la dimension motrice du développement global de l'enfant est liée à la dimension *cognitive* » (Martin et autres, 2014). Les activités associées à l'éveil à la lecture, à l'écriture et aux mathématiques ne doivent donc pas se faire au détriment du développement moteur et de la maturité socioaffective des jeunes enfants. L'enfant d'âge préscolaire se développe d'abord et avant tout dans le mouvement et il a besoin de l'accompagnement d'adultes rassurants afin de développer la confiance suffisante pour s'engager dans ses apprentissages.
- Les approches par le jeu doivent être en tout temps privilégiées avec les enfants d'âge préscolaire.
- Pour nous, l'éveil et la sensibilisation à ces champs d'intérêt s'amorcent dès la pouponnière et se vivent à travers toutes les activités du quotidien.

Afin de soutenir cette piste de solution, nous souhaitons vous proposer une action bien précise qui s'appuie sur quelques constats : Le personnel des centres de la petite enfance réagit très positivement aux outils proposés par le Ministère de la Famille afin de soutenir l'amélioration de la qualité et, plus précisément certains aspects du développement de l'enfant. Citons-en exemple, la publication du *Programme éducatif des services de garde du Québec Accueillir la petite enfance* (Ministère de la Famille et des Aînés, 2008) et du *Guide Gazelle et Potiron* (Martin et autres, 2014). Ce dernier outil qui s'intéresse plus précisément au développement moteur des enfants, ainsi qu'à l'acquisition de saines habitudes de vie, a suscité un grand intérêt. La diffusion de tels outils a incité les équipes à participer à des formations et à différentes activités afin de mieux les comprendre et de mettre en place des actions afin d'appliquer concrètement les principes et les idées qui y sont véhiculées. Les publications du Ministère ont contribué à la mobilisation du personnel pour améliorer de nombreuses pratiques, dans la mesure où elles ont été suivies d'activités d'accompagnement. Les associations nationales et régionales ont d'ailleurs joué un rôle de premier plan en proposant des formations, du coaching et des communautés de pratique qui ont contribué à l'appropriation des contenus et à l'application concrète sur le terrain.

Recommandation 1 :

Conséquemment, nous proposons que le Ministère de la Famille publie dans les plus brefs délais un cadre de référence similaire à *Gazelle et Potiron* centré sur le développement du langage, incluant des contenus sur la littératie, l'éveil à la lecture et aux mathématiques. Tout comme le *Guide Gazelle et Potiron* (Martin et autres, 2014), l'outil pourrait expliquer et démontrer l'importance de la dimension langagière dans le développement global de l'enfant et donner des indications quant aux approches appropriées en s'appuyant sur les connaissances à jour. Le Ministère aurait avantage à soutenir les regroupements régionaux et les associations nationales afin que des activités de soutien à l'appropriation du cadre de référence soient développées et soient rendues accessibles dans toutes les régions du Québec.

Cela nous amène également à suggérer que le Ministère de la Famille valorise davantage les initiatives intéressantes qui se font déjà et qui pourraient être développées afin de favoriser une meilleure reconnaissance du travail effectué dans notre réseau.

Le document de consultation inclut ensuite une proposition de consolidation des actions dans le réseau des services de garde éducatifs, surtout lorsque ceux-ci sont situés dans des milieux plus défavorisés. Nous approuvons cette proposition, nous n'en sommes pas pour autant rassurés. Cela ne correspond pas à la perception de nos membres à l'égard des choix faits jusqu'à maintenant par le gouvernement en place. En l'occurrence, si plusieurs milieux réussissent à composer avec les nouvelles règles budgétaires imposées, nous constatons aussi que celles-ci entraînent dans plusieurs CPE des coupes qui nous inquiètent et qui laissent un sentiment d'incertitude quant à l'avenir de notre réseau.

Pour donner un exemple, plusieurs milieux ont réduit de façon significative les heures d'encadrement et de soutien au personnel (agente de soutien pédagogique, direction adjointe à la pédagogie), le temps de planification pédagogique, les activités de formation, les réunions consacrées aux pratiques pédagogiques. Ces différentes actions et

activités, lorsqu'elles sont bien structurées, ont pourtant un effet tout à fait positif afin de soutenir l'action quotidienne du personnel, elles sont répertoriées parmi les indicateurs de la qualité des services de garde éducatifs (Harms, Cryer et Clifford, 2009, 2004). Les coupes qui affectent ces postes budgétaires sont nuisibles au maintien et à l'amélioration de la qualité des services.

1.2 Une réponse adaptée aux élèves ayant des besoins particuliers

Nous lisons ici voire intention de soutenir notre réseau dans le dépistage d'enfants qui présentent des difficultés. Nous ne pouvons qu'être d'accord. Nous sommes vraiment soucieuses de mettre en place, et ce, le plus tôt possible dans la vie de l'enfant, des interventions appropriées, parce que nous comprenons qu'il s'agit là de la stratégie la plus efficace. Or, ce n'est pas toujours facile dans le contexte actuel, que ce soit pour nous ou pour nos collaborateurs du réseau de la santé et des services sociaux. Nous devons bénéficier des ressources humaines et financières nécessaires pour réaliser des observations, rencontrer les parents, travailler en collaboration afin que les diagnostics soient faits plus rapidement et que des plans d'interventions soient mis en place pour aider les enfants qui en ont besoin, maintenir des suivis avec les partenaires et les parents, accorder le soutien et l'encadrement supplémentaire dont l'enfant a besoin et fournir du soutien au personnel concerné. Nos partenaires du réseau de la santé doivent aussi compter sur suffisamment de ressources pour être en mesure de répondre à la demande et accorder un soutien dans un délai raisonnable, c'est-à-dire, pendant qu'il est encore tôt.

Si on reprend l'exemple cité à la page 5, on comprend que la réduction des heures allouées à l'encadrement, la formation, la planification et la concertation, de même que les heures de travail allouées au personnel éducateur, peuvent ralentir les actions à réaliser pour soutenir un enfant qui rencontre des difficultés et, peuvent même représenter un frein à l'intégration de certains enfants.

Nous tenons également à vous signaler certaines règles du Ministère qui freinent actuellement les possibilités d'intégration des enfants qui présentent des besoins particuliers :

- 1- Les nouvelles règles budgétaires ont fait en sorte que plusieurs CPE accueillent ce qu'on appelle des enfants remplaçants. Des parents qui n'ont pas un besoin d'une place à temps plein dans l'immédiat et qui souhaitent bénéficier d'une place à l'occasion, acceptent d'être sur une liste « de remplaçants ». La direction du CPE les appelle et leur offre la possibilité d'utiliser les services du CPE lorsqu'un enfant est absent dans le groupe. Parfois, certains enfants à besoins particuliers pour lesquels le CPE a droit à une aide, ou l'enfant dont le parent a droit à l'exemption de la contribution réduite, pourraient être admis comme enfants remplaçants. Toutefois, l'enfant bénéficiaire d'une exemption de la contribution réduite ou l'enfant avec un handicap et le CPE ne peuvent bénéficier des mesures auxquelles ils ont droit si l'enfant absent ne bénéficie pas lui-même d'un soutien financier.

- 2- Une responsable de service de garde en milieu familial ne peut recevoir plus d'un enfant avec des besoins particuliers. Or, dépendamment des difficultés, certaines RSG seraient prêtes et consentantes à intégrer plus d'un enfant avec des besoins spécifiques.
- 3- Les sommes allouées actuellement à nos services de garde éducatifs permettent d'assurer un certain soutien à l'intégration, mais elles ne suffisent pas dans plusieurs situations à offrir toute l'aide et le suivi dont l'enfant aurait besoin.

1.3 Un accompagnement tout au long du parcours scolaire

Une des pistes de solution est à l'effet de commencer le parcours scolaire plus tôt. Nous comprenons que le ministre et le Ministère souhaitent des avis sur l'intervention à privilégier pour les enfants de 4 ans. Nous avons pris le temps de consulter nos membres à nouveau sur cette question et nous réitérons : Nous sommes convaincues que la meilleure place pour les enfants de 4 ans est dans les centres de la petite enfance et que nos éducatrices peuvent assurer une très belle préparation des enfants à leur parcours scolaire.

Différentes études nous donnent raison. L'Enquête Montréalaise sur l'expérience préscolaire des enfants à la maternelle (Laurin, Guay, Bigras, Fournier, 2015), l'Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle (Simard, Tremblay, Lavoie et Audet, 2013) et l'Étude longitudinale sur le développement des enfants du Québec (ÉLDEQ) (Giguère, Desrosiers, 2010; Japel, Tremblay, Côté, 2005) ont permis de constater que les enfants de milieux défavorisés bénéficient de la fréquentation d'un service de garde éducatif. Les enfants dits vulnérables qui ont fréquenté des services de garde éducatifs sont mieux préparés à l'école, ils présentent, entre autres, de meilleures habiletés prémathématiques, moins de retard dans l'acquisition du vocabulaire et une meilleure performance à des tests cognitifs (Giguère, et Desrosiers, 2010, p.10).

Parmi les familles défavorisées, les enfants qui fréquentent exclusivement un centre de la petite enfance (CPE) sont 3,3 fois moins susceptibles d'être vulnérables dans au moins un domaine de leur développement que leurs pairs n'ayant pas fréquenté de service de garde éducatif. Toujours parmi les familles défavorisées, les enfants qui fréquentent exclusivement un CPE sont 2,5 fois moins susceptibles d'être vulnérables que leurs pairs qui présentent un autre profil de fréquentation de services de garde éducatifs (par exemple un milieu familial) (Laurin, Guay, Bigras et Fournier, 2015).

Les données révèlent également que les enfants issus de milieux défavorisés sont moins susceptibles de fréquenter un service de garde éducatif, et qu'ils sont plus souvent inscrits dans des milieux où la qualité y est inférieure (Giguère, Desrosiers, 2010). Les chercheurs demeurent toutefois prudents sur l'analyse des données et proposent ceci : « L'expérience de l'ÉLDEQ nous indique qu'une attention particulière devrait être portée à la qualité ou au type de garde utilisé » (Giguère, Desrosiers, 2010, p.17).

Pour les enfants d'âge préscolaire, des services éducatifs de qualité :

- *sont des milieux de vie qui prennent en compte l'ensemble des besoins des jeunes enfants et favorisent leur développement global, en intégrant des fonctions*

d'accueil et de soins (hygiène, repos, activités extérieures, repas équilibrés) et des fonctions éducatives exercées à travers des pratiques appropriées au développement;

- procurent un environnement sain, sécuritaire et accueillant et offrent l'espace nécessaire et l'aménagement approprié pour les jeux de tous types, y compris pour les jeux extérieurs, auxquels ils accordent une place de choix;*
- offrent des activités et du matériel éducatifs adaptés au développement des enfants et variés, les activités s'inscrivant dans un programme d'éducation qui reconnaît l'enfant comme un être unique et entier;*
- valorisent le jeu et le rôle actif de l'enfant dans l'apprentissage;*
- favorisent les relations chaleureuses et authentiques entre l'adulte et l'enfant, le soutien à l'apprentissage par l'adulte, la socialisation et la coopération entre les enfants;*
- favorisent la continuité avec la famille et avec les autres milieux fréquentés simultanément et consécutivement par les enfants et privilégient la stabilité des lieux et des intervenantes pour minimiser les ruptures dans l'expérience éducative au cours de la journée, de la semaine, du mois, etc.;*
- accueillent la diversité d'enfants et de parents avec ouverture et respect et adaptent leur intervention aux besoins particuliers;*
- accordent une place importante aux parents dans leurs instances décisionnelles, favorisent les échanges quotidiens et la collaboration entre le personnel et les parents, et cherchent à adapter leur offre de services au besoin des parents de concilier le travail ou les études avec leurs responsabilités parentales;*
- comptent un nombre restreint d'enfants par adulte et un total d'enfants par groupe limité, de manière à favoriser la qualité des interactions, à faciliter une intervention éducative différenciée selon les besoins et à minimiser le bruit et la fatigue;*
- bénéficient d'un personnel qualifié, qu'une solide formation postsecondaire a bien préparé à l'intervention éducative auprès de jeunes enfants et à la collaboration avec les parents;*
- s'inscrivent dans une démarche d'évaluation continue et d'amélioration de la qualité.*

Si, au Québec, différents types de milieux préscolaires présentent plusieurs des caractéristiques mentionnées ci-dessus, le « modèle CPE » est celui qui correspond le mieux à cet idéal de qualité. Le Conseil croit donc que, pour assurer rapidement l'accès de 90 % des enfants de 4 ans à des services éducatifs de qualité réglementés par l'état, il faut créer en CPE les places qui manquent. Il faut aussi maintenir les services qui desservent déjà les enfants de 4 ans, de manière à atteindre le plus rapidement possible un taux de fréquentation de 90 %, tout en améliorant la qualité dans tous les types de services éducatifs. (Avis du Conseil supérieur de l'éducation, p.77.)

Offrir un accès universel, voire gratuit et offrir l'assurance que le parent peut facilement obtenir une place dans un centre de la petite enfance pour son enfant de 4 ans inciterait davantage de parents à utiliser ces services qui offrent une meilleure garantie de qualité et de soutien au développement de l'enfant.

Nous tenons à préciser que plusieurs de nos membres sont suffisamment convaincus de la nécessité d'offrir aux enfants de 4 ans des environnements bien adaptés à leurs besoins qu'ils seraient prêts à envisager des collaborations en implantant un groupe dans une Maison de la famille ou le centre communautaire de leur quartier afin d'assurer une

réponse suffisante et de se rapprocher de certaines clientèles moins enclines à utiliser nos services.

Recommandation 2:

Considérant que les enfants québécois, particulièrement ceux qui grandissent dans des milieux plus défavorisés, bénéficieraient de services éducatifs avant leur entrée dans le monde scolaire :

Nous proposons de développer la réponse à ce besoin en favorisant l'accès à des places en centres de la petite enfance, à la fois par une offre de service gratuite ou à peu de frais pour les enfants de 4 ans, et par un développement des places nécessaires pour accueillir tous les enfants de 4 ans.

Voici les avantages que nos services offrent pour les enfants de 4 ans :

- Des environnements physiques pensés et conçus pour des petits enfants.
Cela inclut, par exemple, des toilettes plus basses, des jeux moteurs extérieurs conformes à leur petite taille, et plusieurs éléments de sécurité ajustés en fonction de leur âge.
- Des jeux, du matériel éducatif sélectionnés pour des enfants de 5 ans et moins.
- Du personnel éducatif formé pour travailler avec de jeunes enfants.
Le programme en Techniques d'éducation à l'enfance comprend 1830 heures de cours qui préparent la future éducatrice à mieux comprendre son rôle, le développement de l'enfant, les approches pédagogiques à privilégier avec des jeunes enfants, de même que ce qu'elle devra faire pour assurer leur sécurité et veiller à leur santé (Cegep de Ste-Foy, 2016).
En comparaison, une enseignante qui a fait son baccalauréat en enseignement préscolaire primaire compte tout au plus 200 heures de formation orientée sur les besoins des tout-petits et elle ne participe à aucun cours axé sur la santé et la sécurité des enfants. C'est d'ailleurs pour cette raison que le Ministère de la Famille a établi que les bachelères doivent faire quelques cours supplémentaires si elles souhaitent être reconnues pour travailler dans un service de garde éducatif. (Université Laval, 2016; Ministère de la Famille, 2015)
- Un ratio éducatrices/enfants qui favorise un encadrement chaleureux et sécuritaire et un accompagnement attentif en soutien à l'apprentissage.
- Des équipes qui appliquent le *Programme éducatif de service de garde du Québec* (Ministère de la Famille et des Aînés, 2007) mis de l'avant par le Ministère de la Famille. Ce programme soutient le personnel dans l'atteinte de plusieurs objectifs, dont celui de « favoriser l'égalité des chances entre les enfants » et de « faciliter leur entrée à l'école ».
- Des éducatrices déjà engagées activement dans l'application du dernier guide proposé par le Ministère de la Famille, *Gazelle et Potiron* (Martin et autres, 2014), qui vise le développement des saines habitudes de vie.
- Des périodes et des activités consacrées à la détente, incluant la possibilité de faire une sieste pour les enfants de 4 ans qui manifestent encore ce besoin.
- Des environnements éducatifs où le personnel est centré sur la réponse aux besoins des enfants et de leurs familles, leur développement global et l'amélioration constante de la qualité.

Le réseau des CPE se démarque par son dynamisme. Le personnel continue de se former, de s'intéresser à l'évolution des connaissances et de développer différents projets visant à améliorer les pratiques éducatives.

Pour donner un exemple, plusieurs centres de la petite enfance de la région de Québec soutiennent actuellement leur personnel pour qu'il se forme à l'approche High/Scope, un programme structuré, expérimenté aux États-Unis, qui s'appuie sur les connaissances à jour. D'autres centres de la petite enfance, à la suite de la démarche Cap Qualité (annexe 2), continuent de s'appuyer sur des outils standardisés d'évaluation de la qualité afin d'améliorer constamment leurs pratiques éducatives.

- Un milieu de vie encadré par plusieurs règles édictées et vérifiées par le Ministère de la Famille.
- Une continuité et une stabilité: l'enfant est intégré dans un groupe et passe la majeure partie de sa journée avec la même éducatrice. Le CPE continue d'offrir des services pendant l'été. Ces caractéristiques sont importantes avec les jeunes enfants, elles favorisent le développement d'un sentiment de confiance et de sécurité nécessaire aux apprentissages.
- Des dîners et des collations santé (qui sont particulièrement importants pour les enfants issus de milieux défavorisés).
- L'apprentissage de pratiques d'hygiène (lavage de mains et brossage des dents) qui seront fort utiles pour la suite des choses.
- Une grande ouverture à inclure des enfants qui présentent des besoins particuliers.
- Des pratiques éducatives qui favorisent le dépistage : observation des enfants, détection des difficultés et accompagnement des parents vers des références appropriées lorsque cela s'avère nécessaire.
- Une organisation et la mise en place de plusieurs moyens qui favorisent une communication quotidienne bilatérale avec les parents.
- Des activités de transition vers l'école encadrées dans un partenariat, et ce, dans plusieurs CPE.

Nous saisissons très bien le caractère essentiel de ce dernier point et nous vous assurons de toute notre collaboration pour élargir et consolider les expériences amorcées. Des pratiques de transition plus formalisées doivent devenir une pratique courante.

1.4 La quatrième piste d'action qui s'arrête aux différentes transitions nous intéresse.

Marie-Josée Cotnoir (2015) démontre bien l'importance et les mécanismes en jeu lorsque l'enfant vit la transition du service de garde éducatif à l'école.

Si cette étape est déterminante pour la plupart des enfants et peut avoir un impact significatif sur leur parcours scolaire ultérieur (Curchod-Ruel et Chessex-Viguet, 2012), elle peut représenter un défi de taille pour les enfants dits vulnérables qui n'ont pas développé un niveau de préparation suffisant pour débiter leur scolarisation (Doherty, 1997; Ladd et al. 2006; Oliver, Dale et Plomin, 2005; Pagani, Fitzpatrick, Archambault, et Janosz, 2010; Romano, Babchishun, Pagani, et Kohen, 2010). Il en est de même pour les enfants en provenance de milieux socio-économiques défavorisés qui vivent une plus grande discontinuité famille-école en terme de culture, d'attentes et de valeurs (Deslandes et Jacques, 2004; Early, 2004; Rimm-Kaufman et Pianta, 2000). L'entrée à la maternelle

peut donc provoquer un stress accru particulièrement pour les enfants les plus vulnérables (Conseil supérieur de l'éducation 2012; Cowan, Cowan, Ablow, Johnson et Measelle, 2005) (Cotnoir, 2015, p.17).

Nous croyons qu'il est de notre responsabilité, mais aussi celle de l'école, notre partenaire dans cette situation, de collaborer ensemble et avec les parents afin de mettre en place des processus qui facilitent la transition de l'enfant du service de garde éducatif à l'école.

Des expériences ont été réalisées dans notre région. Entre autres, des écoles et des CPE situés sur le territoire de la Commission scolaire de la Capitale ont collaboré ensemble pour mettre en place un outil intitulé « La Traversée ». (Centre de la petite enfance La Becquée, 2016). De telles expériences nécessitent un respect mutuel et une véritable collaboration. D'autres projets tels que ÉcoRéussite (Phaneuf, 2014), de même que la formule utilisée pour le programme Passe-Partout dans la Commission scolaire Beauce-Etchemin, suscitent l'adhésion et la collaboration de nos membres qui y voient des solutions intéressantes pour faciliter la transition.

Recommandation 3 :

Que les Ministères de l'Éducation, du Loisir et du Sport et de la Famille soutiennent l'évaluation de quelques projets visant à formaliser des processus afin d'identifier les meilleures stratégies et de développer un ou plusieurs modèles à implanter partout dans le réseau.

1.5 La qualité de l'enseignement et des pratiques pédagogiques

Sur ce thème, des pistes de solution qui concernent la formation continue et la reconnaissance du personnel enseignant sont proposées. À notre avis, ces pistes doivent s'appliquer aussi dans notre réseau.

La formation continue est actuellement affectée par les nouvelles règles budgétaires. Nous l'avons mentionné précédemment. Plusieurs CPE ont réduit de façon significative l'offre de formation continue. Cela nous préoccupe.

La formation continue et la reconnaissance du personnel sont essentielles au maintien de pratiques pédagogiques appropriées et, par conséquent, à la qualité des interactions adultes/enfants.

Nous sommes aussi d'avis que l'amélioration de la formation de base du personnel éducateur et des enseignantes du préscolaire doit être intégrée dans les pistes d'action. Cela implique des collaborations encore plus soutenues entre le réseau des services de garde éducatifs, les écoles, les institutions d'enseignement et les Ministères concernés.

Axe 2 : Un contexte propice au développement, à l'apprentissage, et à la réussite

2.1 L'importance de la littératie et la numératie

Nous avons déjà traité ce sujet à l'Axe 1, p.4.

2.2 Une école inclusive, forte de sa diversité

Nous croyons que nos services de garde se doivent aussi d'être inclusifs. Nous sommes d'ailleurs convaincues que la fréquentation d'un CPE favorise très certainement l'intégration des familles immigrantes en :

- -favorisant l'apprentissage du français avant l'entrée à l'école;

- -permettant aux parents de s'inscrire aux activités de francisation et d'intégration proposées;
- -facilitant un accès à un réseau d'autres parents et à la culture québécoise.

Ceci étant dit, l'augmentation du nombre d'immigrants et de la variété des réalités rencontrées posent certainement quelques défis. Nous constatons déjà que nos organisations doivent être soutenues (on pense, entre autres, à des activités de formation sur mesure et à des ressources-conseils) afin de favoriser, à la fois l'ouverture à cette diversité, et les interventions appropriées pour assurer un accueil respectueux et soutenant pour les familles immigrantes.

Selon nous, l'inclusion ne doit pas être simplement improvisée. Encore là, des ressources sont nécessaires et certains processus et partenariats pourraient être formalisés afin de favoriser un partage de l'expertise sur les meilleures pratiques à mettre en place.

CONCLUSION

Comme vous pouvez le constater, nous avons beaucoup à dire et certains thèmes ont été survolés ou n'ont pas été traités. Par exemple, nous sommes convaincues de l'importance de faire de la place à l'engagement parental et à travailler en collaboration avec les différents partenaires de la communauté et nous aurions pu développer tout un mémoire à ce sujet.

Nous souhaitons encore une fois vous remercier de l'opportunité offerte d'exprimer notre point de vue.

Nous constatons que le Ministère propose plusieurs pistes qui nous apparaissent pertinentes. Nous vous rappelons que notre réseau, tout comme plusieurs de nos partenaires, doit toutefois compter sur les ressources humaines et financières suffisantes pour les réaliser efficacement, ce qui n'est pas nécessairement le cas actuellement et ce, pour plusieurs des pistes identifiées.

Nous réitérons notre conviction que les enfants de 4 ans peuvent trouver ce qu'il faut dans nos centres de la petite enfance pour se développer de façon optimale et bien se préparer à l'école.

Nous assurons le ministre et le Ministère de notre volonté de contribuer à la réussite éducative des enfants et qu'en ce sens nous sommes prêtes à revoir et améliorer certaines pratiques en collaboration avec les partenaires du réseau.

Références

BROUILLETTE, C. (1988). *Créer un cadre de vie en garderie*. Montréal : Office des services de garde à l'enfance

CEGEP DE STE-FOY (2016). *Programme en techniques d'éducation à l'enfance, grille de cours* :

<http://www.cegep-ste-foy.qc.ca/programmes/programmes-techniques/techniques-deducation-a-lenfance/>

CENTRE DE LA PETITE ENFANCE LA BECQUÉE (2016). *Maturité scolaire versus Projet La Traverée*. Québec.

<http://cpelabecquee.com/services/maturite-scolaire-versus-projet-traversee/>

CONSEIL SUPÉRIEURE DE L'ÉDUCATION (2012). *Mieux accueillir et éduquer les enfants d'âge préscolaire, une triple question d'accès, de qualité et de continuité des services. Avis à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport*. Québec.

<https://www.cse.gouv.qc.ca/fichiers/documents/publications/Avis/50-0477.pdf>

COTNOIR, M.-J. (2015). *Évaluation d'une stratégie pour faciliter la transition scolaire des enfants à la maternelle: l'Outil Mon portrait de Magog. Mémoire présenté à la faculté d'éducation en vue de l'obtention du grade de maîtrise Programme en science de l'éducation*. Sherbrooke : Université de Sherbrooke.

http://savoirs.usherbrooke.ca/bitstream/handle/11143/6768/Cotnoir_Marie_Josee_MA_2_015.pdf?sequence=3

GIGUÈRE, D. et H. DESROSIERS (2010). Les milieux de garde de la naissance à 8 ans. Utilisation et effets sur le développement, dans : *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998- 2010) – De la naissance à 8 ans*, Québec, Institut de la statistique du Québec, vol. 5, fascicule 1.

<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/education/milieu-garde/milieux-garde.pdf>

HARMS, T., CRYER, D. et R. M. CLIFFORD (2009). *Échelle d'évaluation de l'environnement des nourrissons et trottineurs-Version révisée*, Traduction et adaptation de Christa Japel, Nathalie Bigras et autres, Québec, Les Presses de l'Université du Québec.

HARMS, T., CRYER, D. et R. M. CLIFFORD (2004). *Échelle d'évaluation de l'environnement préscolaire*, Traduction de Madeleine Baillargeon et Hélène Larouche, Québec, Les Presses de l'Université du Québec.

JAPPEL, C., TREMBLAY, R. ET S. CÔTÉ (2005). La qualité des services de garde à la petite enfance : Résultats de l'Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ), dans *Éducation et Francophonie, Nouvelles tendances à l'égard de la petite enfance*, Volume XXXIII:2 – automne 2005.

http://www.acelf.ca/c/revue/pdf/XXXIII_2_007.pdf

LAURIN, I., GUAY, D., BIGRAS, N. ET M. FOURNIER (2015). Quel est l'effet de la fréquentation d'un service de garde éducatif sur le développement de l'enfant à la maternelle selon le statut socioéconomique. *Vivre une île en santé*. Agence de la santé et des services sociaux, Fascicule 2, mars 2015.

<http://www.aqcpe.com/content/uploads/2016/07/enquete-montrealaise-sur-lexperience-prescolaire-des-enfants-de-maternelle-direction-de-la-sante-publique-de-montreal-2.pdf.pdf>

MARTIN, V. ET AUTRES (2014). *Gazelle et Potiron CADRE DE RÉFÉRENCE pour créer des environnements favorables à la saine alimentation, au jeu actif et au développement moteur en services de garde éducatifs à l'enfance*. Québec : Ministère de la Famille. [En ligne]

https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/documents/guide_gazelle_potiron.pdf

MINISTÈRE DE LA FAMILLE (2015). *Direction concernant l'évaluation de la qualification du personnel de garde et les équivalences de formation reconnue*. Québec : Ministère de la Famille. [En ligne]

https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/Directive_qualification-personnel-de_garde.pdf

MINISTÈRE DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS (2007). *Accueillir la petite enfance : le programme éducatif des services de garde du Québec*. Québec : Publication du Québec. [En ligne]

https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/programme_educatif.pdf

PHANEUF, N. (2014). *L'ÉcoRéussite : J'aime la lecture en bibitte*. L'ABC des Hauts plateaux, site web.

<http://abcsud.com/lecoreussite-jaime-la-lecture-en-bibitte/>

POISSANT, J. ET L. GAMACHE (2016). *Analyse contextualisée sur le développement des enfants à la maternelle*. Québec : Institut de la statistique du Québec.

https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2124_analyse_developpement_en_fants_maternelle.pdf

REGROUPEMENT DES CENTRES DE LA PETITE ENFANCE DES RÉGIONS DE QUÉBEC ET CHAUDIÈRE-APPALACHES (2016). *Portrait des stratégies déployées pour améliorer la qualité des services des CPE et BC dans les régions de Québec et Chaudière-Appalaches*. Québec : Document inédit annexé.

Roberge, J. et autres (2008). *La Politique familiale au Québec : visée, portée, durée et rayonnement. Version révisée*. Québec : Conseil de la Famille et de l'Enfance.

https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/cfe_Document_reflexion_Politique_familiale.pdf

SIMARD, M., TREMBLAY, M., LAVOIE, A. et N. AUDET (2013). *Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle 2012*. Québec : Institut de la statistique du Québec.
<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/enfants-ados/developpement-enfants-maternelle-2012.pdf>

UNIVERSITÉ LAVAL (2016). *Baccalauréat en enseignement préscolaire et primaire. Grille de cours* :
<http://www2.ulaval.ca/les-etudes/programmes/repertoire/details/baccalaureat-en-education-au-prescolaire-et-en-enseignement-au-primaire-b-ens.html#description-officielle>

Annexe 1

Portrait des stratégies déployées pour améliorer la qualité des services des CPE et BC dans les régions de Québec et Chaudière-Appalaches

Depuis 2003, c'est-à-dire, depuis la première édition de l'Enquête *Grandir en Qualité*, les membres du Regroupement ont relevé leurs manches et se sont engagés à améliorer la qualité des environnements offerts aux enfants et aux familles. Le Regroupement, en collaboration avec des partenaires, a joué son rôle de leader et a soutenu les CPE et bureaux coordonnateurs des régions de Québec et Chaudière-Appalaches en développant différents services et projets.

Ce tableau présente une grande partie des projets, formations, publications, services, événements réalisés par le Regroupement des centres de la petite enfance des régions de Québec et Chaudière-Appalaches afin de soutenir les membres dans l'amélioration de la qualité des services éducatifs.

Types de stratégies : **Projet : P** **Publication : PU** **Service : S** **Événement : É** **Formation : F** **Outil : O**

Stratégie	Type	Explications	Partenaires
Démarche éthique 2003	PU	Trousse d'activités et pistes de réflexion ou d'action pour que l'éthique occupe une place de choix et que chaque individu adopte des comportements qui démontrent l'adhésion à la vision et à la mission du CPE.	
Formation professionnelle et développement 2003-	F	Chaque année, le RCPEQC offre un ensemble de formation et tables d'échanges pour répondre aux besoins de développement professionnel des responsables de garde en milieu familial et du personnel des centres de la petite enfance et des bureaux coordonnateurs : <ul style="list-style-type: none">• Formations (en salle et formule « Clé en main »)• Communautés de pratique traitant de gestion, pédagogie, conformité aux normes, alimentation, besoins particuliers.	

Stratégie	Type	Explications	Partenaires
Petit pas deviendra grand 2004	PU	Guide pour soutenir l'élaboration « projet collectif d'intégration » des enfants présentant des besoins particuliers.	
Odysée 2006-2008	P	Vaste projet de recherche et développement planifié et coordonné par l'AQCPE visant à enrichir nos pratiques en petite enfance et à stimuler l'innovation dans le réseau des centres de la petite enfance. Cette initiative novatrice a permis, entre autres, de mettre en interaction le savoir-faire des intervenantes en CPE (installations et milieu familial) et le savoir du monde de la recherche.	AQCPE Les regroupements de CPE et CPE-BC des différentes régions Fondation Lucie et André Chagnon Ministère de la Famille et des Aînés du Québec Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation du Québec
Stratégie de promotion des services de garde éducatifs 2006-	PU	Annuellement, cette Stratégie crée un mouvement régional qui, amène gestionnaires, administrateurs, conseillères pédagogiques, agentes des BC, personnel de soutien, éducatrices et responsables de garde en milieu familial à faire rayonner et reconnaître, au-delà des murs des services de garde, l'une des dimensions de la qualité des services de garde éducatifs. Une affiche et un feuillet de propositions d'activités sont mis à la disposition des CPE, BC et responsables de garde en milieu familial.	

Stratégie	Type	Explications	Partenaires
Outil de travail pour faciliter la gouvernance 2007	PU	En septembre 2007, le Regroupement a mis sur pied, pour ses membres, des tables de gestion composées de directrices de centres de la petite enfance. Tout au long de ce processus d'apprentissage collectif, le partage d'expertises a mené à privilégier certaines pratiques porteuses de succès ou faisant émerger des conditions de réussite. Le document, qui consigne les travaux, a comme objectif de soutenir les directions générales et les conseils d'administration. Lorsque le contexte s'y prête, sans toutefois être exhaustifs, certains éléments spécifiques aux bureaux coordonnateurs ont été ajoutés.	
Grandir ensemble 2007-2009	P	Projet du consortium de l'est (Côte-Nord-Saguenay-Lac-St-Jean-Bas-St-Laurent-Gaspésie-Les-Îles-de-la-Madeleine-Québec-Chaudière-Appalaches) sur le développement professionnel du personnel des bureaux coordonnateurs de services de garde en milieu familial autour de l'intervention en contexte de défavorisation.	AQCPE Ministère de la Famille et des Aînés du Québec Fondation Lucie et André Chagnon
Reflets 2008	PU	Deux outils pour soutenir la rédaction d'un programme éducatif en milieu familial, l'un pour la RSG et le second pour l'agente-conseil de soutien pédagogique et technique du BC. Reflet s'appuie sur le Programme éducatif des services de garde du Québec, <i>Accueillir la petite enfance</i> et facilite la réponse aux exigences gouvernementales.	
Colloque Québec-Strasbourg 2008	E	Colloque qui a réuni les intervenants du réseau. Le RCPEQC a été particulièrement impliqué dans l'organisation de la journée thématique du 16 octobre : Œuvrer en contexte de défavorisation : une mission très spéciale.	CEGEP de Sainte-Foy

Stratégie	Type	Explications	Partenaires
BRIO 2008-	F	Lancée en 2008 par l'AQCPE et les regroupements régionaux, BRIO est une campagne nationale de perfectionnement sur <i>Accueillir la petite enfance, le programme éducatif des services de garde du Québec</i>	AQCPE Les autres regroupements des CPE et BC des différentes régions Ministère de la Famille et des Aînés
Cap Qualité 2008-	S	Le service <i>Cap Qualité</i> propose aux CPE de s'engager dans un processus d'amélioration continue par le biais d'un diagnostic, de séances de coaching, de formations et d'autres formes de soutien. L'observation est faite par une ressource externe à l'aide d'échelles de renommée internationale, soit l'Échelle d'évaluation de l'environnement préscolaire et l'Échelle d'évaluation de l'environnement des poupons et des tout-petits.	Christa Japel, chercheure, UQAM Regroupement des centres de la petite enfance des Cantons-de-l'Est
Approche centrée sur la famille 2011-	PU	Les intervenantes de deux CPE-BC et du Regroupement des CPE des régions 03 -12 ont souhaité développer une démarche permettant d'accompagner des RSG ou des équipes de travail dans une réflexion sur cette délicate et pourtant essentielle collaboration avec les familles. La démarche qui est présentée ici est, avant tout, une démarche de réflexion.	William Coop Ministère de la Famille et des Aînés CPE-BC L'Enchanté CPE-BC Québec-Centre Gilles Cantin, professeur UQAM

Stratégie	Type	Explications	Partenaires
1001 Histoires de sciences	O F	<p>La Bibliothèque de Québec, en collaboration avec notre regroupement a produit des mallettes thématiques pouvant être empruntées par les éducatrices. Chaque mallette inclut une dizaine de livres, dont : un livre d'histoire, des livres sur les sciences, les mathématiques, la technologie; un livre pour l'éducatrice; une fiche d'animation (suggestions d'activités, de sorties, de sites Internet) et quelques objets essentiels à la réalisation de certaines activités.</p> <p>Une formation a également été offerte au personnel afin de les sensibiliser à l'importance de leur rôle en lien avec développement langagier et cognitif des jeunes enfants et les champs d'intérêt des sciences et mathématiques.</p>	<p>L'Institut canadien de Québec (réseau des bibliothèques)</p> <p>La persévérance, c'est capitale (Conférence régionale des élus)</p> <p>Ville de Québec</p> <p>Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine</p>
Parcours 2012	PU	<p>Outil pour aider les équipes dans l'élaboration et la rédaction de la plate-forme pédagogique. L'ensemble est conçu pour soutenir une réflexion centrée sur la qualité, une démarche qui :</p> <ul style="list-style-type: none"> • vise à soutenir l'amélioration continue de la qualité des services; • s'appuie sur les connaissances à jour en matière d'éducation à l'enfance et de développement de l'enfant; • réfère aux objectifs, aux fondements et aux principes du Programme éducatif des services de garde du Québec, <i>Accueillir la petite enfance</i>; • facilite la réponse aux exigences gouvernementales. 	
Colloque 2012	E	<p>Le RCPEQC avait donné rendez-vous à ses membres les 9 et 10 novembre 2012 pour son colloque ayant pour thème « Le rôle de l'adulte dans l'accompagnement du développement du jeune enfant ».</p>	Différents commanditaires

Stratégie	Type	Explications	Partenaires
Projet Numératie 2012-2013	P	C'est autour d'une préoccupation commune quant à la qualité des services que les agentes-conseils de soutien pédagogique des CPE ont partagé leurs expériences, leurs apprentissages, leurs outils et leurs découvertes dans un processus de changement planifié. La numératie a été identifiée comme thématique tenant compte des résultats insatisfaisants obtenus lors d'observation dans les milieux et de sa portée sur la maturité scolaire des enfants.	Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation du Québec
Pôle d'expertise sur les services de garde en milieu familial 2012-2013	P	Dans le cadre du projet <i>Fonction qualité</i> , les regroupements de l'Est ont travaillé ensemble pour jeter les bases d'une définition commune de la qualité en milieu familial et pour identifier les pratiques gagnantes des bureaux coordonnateurs (celles qui ont un effet sur le rehaussement de la qualité) afin de les mettre en valeur.	AQCPE Avenir d'enfants Regroupement des CPE du Saguenay-Lac-Saint-Jean Regroupement des CPE de la Côte-Nord Réseau des services à la petite enfance de l'est du Québec Suzanne Manningham, professeure agrégée et chercheuse, Université Laval
Gala Tournesol 2013-2015	E	Le <i>Gala Tournesol</i> est l'apogée du <i>Concours Tournesol</i> qui permet de reconnaître les projets et les initiatives développés dans les CPE, BC et milieux familiaux qui se démarquent par la pertinence de leurs actions et leur contribution au développement de services de garde de qualité.	Différents commanditaires

Stratégie	Type	Explications	Partenaires
Petite enfance Grande forme 2013-2017	P	Projet développé par l'AQCPE qui vise à assurer la création d'environnements favorables au plein épanouissement des enfants de 0 à 5 ans grâce à la mise en place de mesures structurantes en matière de saine alimentation, de jeu actif et de développement moteur dans les services de garde éducatifs, et ce, conformément aux orientations du cadre de référence <i>Gazelle et Potiron</i> du Ministère de la Famille.	AQCPE Avenir d'enfants Les regroupements des CPE et CPE-BC de différentes régions Québec en Forme Ministère de la Famille
Repères pour des pratiques de qualité 2014-	PU	Le RCPEQC est engagé, avec ses membres, dans l'amélioration continue de la qualité des services offerts aux enfants et à leurs familles. Il s'est associé à trois de ses vis-à-vis et ils ont élaboré une vision commune de la qualité.	Regroupement des CPE Côte-Nord Regroupement des CPE et BC du Saguenay-Lac-Saint-Jean Réseau des services à la petite enfance de l'est du Québec
Nourrir le mouvement 2016	E	<i>Nourrir le mouvement</i> est un évènement régional organisé en avril 2016 dans le cadre du projet <i>Petite enfance, grande forme</i> . Plusieurs thématiques du cadre de référence <i>Gazelle et Potiron</i> ont été abordées, dont : Attitudes et vocabulaire lors des repas, politique alimentaire, jeu actif, risque calculé, pédagogie en nature.	AQCPE Québec en Forme Santé publique Avenir d'enfants Ministère de la Famille

Annexe 2

Cap Qualité

En 2007, le Regroupement crée un tout nouveau service – Le Service *Cap Qualité* – dont l’objectif est d’accompagner et de soutenir les CPE dans une démarche d’amélioration de la qualité des services aux tout-petits et leurs familles. Il propose aux CPE de s’engager dans un processus d’amélioration continue qui s’appuie sur un diagnostic fait par une ressource externe (observation) et des séances de coaching. Des formations, du développement professionnel et autres formes de soutien sont également offerts.

Le service *Cap Qualité* est le fruit de la consultation des membres (incluant des directrices générales de CPE), des travaux du comité qualité et de l’expérience acquise par le Regroupement des CPE de L’Estrie dans le cadre d’un projet pilote mis en place avec la chercheuse Christa Japel et sa collaboratrice, Carole Welp. Madame Christa Japel est professeure au Département d’éducation et de formations spécialisées à l’Université du Québec à Montréal. Elle est chercheuse associée au Groupe de recherche sur l’inadaptation sociale de l’enfant (GRIP) et membre de l’équipe qui mène l’Étude longitudinale sur le développement des enfants du Québec (ÉLDEQ). Dans le cadre de cette étude, elle était responsable du volet « La qualité des services de garde fréquentés par les enfants de l’ÉLDEQ. Madame Welp détient une maîtrise en psychopédagogie et compte une vaste expérience en tant que éducatrice, directrice, enseignante et consultante. Elle s’appuie, entre autres, sur sa connaissance des services éducatifs préscolaires à l’extérieur du Québec. Madame Welp, qui a largement contribué à l’élaboration de la démarche expérimentée dans L’Estrie a réalisé elle-même plusieurs évaluations de la qualité des services dans cette région. Les travaux actuels de mesdames Japel et Welp portent sur la qualité des milieux de garde et leur contribution au développement psychosocial de l’enfant ainsi que sur les interventions qui permettent d’améliorer la qualité des services de garde prodigués aux jeunes enfants. L’expérience pilote réalisée dans L’Estrie leur a permis d’identifier les facteurs de succès d’une démarche « qualité » (Japel et Manningham, 2007).

Le service *Cap Qualité* s’inscrit, entre autres, dans la poursuite de la recherche universitaire de Christa Japel et de sa collaboratrice, Carole Welp, sur la qualité des services de garde au Québec dont le but est d’examiner les retombées de l’investissement de la formation continue sur la qualité des services offerts.

Le service *Cap Qualité* du Regroupement repose sur les études scientifiques selon lesquelles les bienfaits des services de garde sur le développement physique, cognitif, social, affectif de l’enfant sont intimement liés à la qualité des services offerts, autant sur le plan organisationnel que sur le plan de la pratique éducative. Le Regroupement a mis ce service en place dans le but d’apporter un soutien concret et efficient à ses membres dans l’amélioration de la qualité des services offerts aux enfants et à leurs parents.

Les ressources ont été sélectionnées sur la base de leurs formations et de leurs expériences. Ce sont des personnes formées en pédagogie ayant une expérience pertinente d’une vingtaine d’années. Elles ont développé une grande connaissance du programme éducatif et de son application et **ont été formées spécifiquement pour utiliser les échelles d’évaluation utilisées et pour accompagner les équipes.**

Les observations sont réalisées à l’aide des échelles de renommée internationale, soit l’Échelle d’évaluation de l’environnement préscolaire-révisée (ÉÉEP-R) et l’Échelle d’évaluation de l’environnement des nourrissons et des tout-petits-révisée (ÉÉEN-R). Ces échelles sont des traductions des instruments américains *Early Childhood Environment Rating Scale-Revised* et *Infant and Toddler Environment Rating*

Scale-Revised (Harms, Clifford et Cryer, 1998, 2003). Ce sont des instruments réputés et utilisés par les services éducatifs destinés aux enfants d'âge préscolaire, aux trottineurs et aux poupons, et par les chercheurs de nombreux pays depuis une vingtaine d'années. Ces échelles ont été traduites en plusieurs langues, dont l'italien, le suédois, l'allemand, le portugais, l'espagnol et l'islandais, et nous bénéficions de versions françaises traduites au Québec par nos chercheurs. Des chercheurs québécois les utilisent depuis le début des années 1980. Leur validité a été clairement démontrée (Harms, Clifford et Cryer, 1998, 2003).

Les échelles ÉÉEP-R et ÉÉEN-R ont été choisies pour :

- la renommée internationale de leur validité et leur fiabilité en tant qu'instruments de mesure de la qualité ;
- la variété des dimensions observées qui permettent de mesurer à la fois la qualité du fonctionnement de l'organisation et la qualité éducative vécue quotidiennement par l'enfant ;
- leur capacité à fournir un profil de la qualité des services indépendamment du programme éducatif choisi et appliqué dans un service donné.

Puisque le contenu est accessible, le personnel des CPE, une fois familiarisé avec ces dernières et à la suite des séances de « coaching », peut s'y référer et poursuivre la réflexion et la recherche de solutions pour améliorer la qualité des services.

LE SERVICE CAP QUALITÉ EN DÉTAILS

Étape	Personnes impliquées	Durée	Explications
1-Formation	<p>Direction générale.</p> <p><i>La directrice adjointe à la pédagogie et/ou la présidente du conseil d'administration peuvent aussi participer à cette formation, mais ne peuvent remplacer la directrice générale.</i></p> <p>Formatrices : Christa Japel et Carole Welp</p>	6 heures	<p>Formation qui vise à préparer la direction générale à jouer pleinement son rôle en lui permettant de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • comprendre les notions de qualité ; • comprendre leur lien avec le développement global des enfants ; • comprendre les instruments de mesure utilisés pour obtenir un profil de la qualité des services ; • comprendre les limites de l'utilisation du profil.
2-Rencontre préalable	<p>Direction générale;</p> <p>Personne responsable de la fonction conseil;</p> <p>Personne ressource du Regroupement.</p>	1 à 2 heures	<p>Rencontre de planification qui permet à la personne ressource de s'assurer que l'équipe de direction comprend bien la démarche et son rôle dans le soutien qu'elle aura à apporter à son équipe dans la poursuite de la démarche.</p>

Étape	Personnes impliquées	Durée	Explications
3-Observation	Les éducatrices et les enfants; Personne ressource du Regroupement.	Selon le nombre de groupes	En général, les personnes ressources complètent l'observation de deux groupes par jour. Elles utilisent la grille ÉÉEN-R pour les groupes d'enfants âgés de 0 à 2 1/2ans et la grille ÉÉEP-R pour les groupes d'enfants âgés de plus de 30 mois.
4-Présentation du profil	Équipe de direction; Personne ressource du Regroupement.	1 à 2 heures	La personne ressource rencontre l'équipe de direction afin de discuter brièvement des résultats obtenus par le milieu et de préparer les prochaines étapes.
5-Séances de « coaching »	Équipe de direction; Toutes les éducatrices; Les éducatrices spécialisées, les éducatrices remplaçantes, en congé, la cuisinière, peuvent être invitées à l'ensemble ou à une partie des rencontres; Personne ressource du Regroupement.	Minimum suggéré : 3 rencontres de 3 heures situées à un mois d'intervalle	Les éducatrices et les autres membres de l'équipe forment un minimum de 2 groupes : 1. groupe des personnes impliquées auprès des enfants de 0 à 2 ½ ans ; 2. groupe des personnes impliquées auprès des enfants de plus de 30 mois. Ces rencontres doivent permettre aux équipes de prendre connaissance des résultats, de comprendre les concepts liés à la qualité et d'identifier des actions, des solutions possibles pour améliorer la réponse aux besoins des enfants. Lors de la première séance, la personne ressource accorde du temps aux présentations et explications et commence la présentation des résultats. Elle démontre aux participantes que cette démarche leur appartient et que ce sont elles qui, en équipe, vont établir des priorités et un plan de travail à la lumière des résultats. La personne ressource attire l'attention sur la responsabilité de chacune et de la collectivité qu'elles forment à l'égard de la qualité des services offerts aux enfants qui sont sous leur responsabilité. Une grande place est accordée aux éducatrices qui peuvent réagir, questionner, argumenter, proposer des pistes de solutions.

Étape	Personnes impliquées	Durée	Explications
6-Plan de travail	Toute l'équipe du CPE; Le conseil d'administration peut être mis à contribution. Sur demande du CPE : Personne ressource du Regroupement.	Selon le besoin	Dès la première séance de « coaching », certaines actions peuvent être planifiées et /ou entreprises. Parfois, certaines directions préfèrent attendre que l'équipe ait complété les trois séances de « coaching » avant d'amorcer le plan d'action. Dans tous les cas, ce sont les équipes des CPE qui font leurs choix, déterminent leurs priorités d'actions, les objectifs qu'elles se donnent et les moyens qu'elles comptent mettre en place pour améliorer la qualité des services.
7-Services complémentaires facultatifs		Selon les choix effectués	Les CPE peuvent obtenir des services complémentaires auprès du Regroupement afin d'être soutenus dans la démarche d'amélioration : <ul style="list-style-type: none"> • « Coaching » supplémentaire; • « Coaching » de planification; • Communauté d'apprentissage (direction); • « Coaching » individuel; • Soutien professionnel; • Formation.
8- Deuxième évaluation facultative	Les éducatrices et les enfants; Personne ressource du Regroupement.	Selon le nombre de groupes	Une personne ressource différente de la première réalise la 2 ^e cotation. Ce deuxième portrait permet à l'équipe de mesurer les progrès effectués à la suite de la formation sur mesure (sessions de « coaching ») et de comparer les résultats.

Extrait de : Regroupement des centres de la petite enfance des régions de Québec et Chaudière-Appalaches (2009). *Écarts et incohérences entre les normes de qualité validées et reconnues pour les services de garde éducatifs et la réglementation gouvernementale et certaines interprétations au moment de l'inspection*. Québec : RCPEQC